Fédération Française de Natation
Reconnue d'utilité publique (Décret du 7 juillet 1932)
Comité de Champagne-Ardenne
2 Rue Grenet Tellier - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
☎ Tél. & Fax : 03.26.70.58.59 - E-mail : cr07.natation@wanadoo.fr
Site Web : champagneardenne.ffnatation.fr

Châlons-en-Champagne, le 14 décembre 2011

Madame, Monsieur,

L'ERFAN Champagne-Ardenne met en place le brevet fédéral 1 dans la Marne.
Cette formation a été départementalisée afin de permettre à un maximum de personnes intéressées d'y participer.

Voici l'organisation dans votre département :

Vendredi 13 janvier 2012 de 18h30 à 21h.
Réunion d'information sur la formation, positionnement
Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2012 de 8h à 12h et 13h à 17h
Module 1, module 2
Samedi 10 et dimanche 11 mars 2012 de 8h à 12h et 13h à 17h
Module 3 et 4
Samedi 14 avril 2012 de 8h à 12h et 13h à 17h
Module 5
Samedi 26 et dimanche 27 mai de 8h à 12h et 13h à 17h
Module 6 et 7
Certification courant juin.

La formation se déroulera au siège du comité régional, la pratique avec les formateurs à la piscine de Fagnières.

Coût de la formation : 400 euros

Aide du comité régional 240 euros (60%)
Aide du comité départemental 100 euros (25%)
Coût restant à la charge du candidat 60 euros (15%)
Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site du CR07.

Dossier à retourner complet (dossier + règlement) au plus tard le 10 janvier 2012 à l'ERFAN.
http://champagneardenne.ffnatation.fr/rsc/1589/fichiers/articles/191.pdf

Brevet Fédéral 1 : vers le Sauv'nage

Qu'est ce que je fais ?

Je conduis des activités vers l'acquisition du Sauv'nage,
Je participe au fonctionnement de mon club,
J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe.

Combien de temps dure ma formation ?

109 heures minimum répartie en :
58h en centre de formation, 35h en stage dans mon club (auprès d'un tuteur agréé), 12h en travail personnel et 4h en accompagnement lors d'un déplacement. Le PSC1 environs 12 heures, est en sus.

Que me faut il pour m'inscrire en formation ?

Avoir 15 ans minimum et être licencié à la FFN,
Etre titulaire du Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation.

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

Je passe le Sauv'nage si je n'en suis pas encore titulaire,
Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN,
Je satisfais au test de sécurité,
Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien,
Je passe un entretien portant sur l'accompagnement d'un groupe.
Je passe le PSC1 ou son équivalent.